

PROCES-VERBAL N°6 du CONSEIL D'UFR du 05 février 2015

Présents : Pascale BALLET ; Frédéric CHAUVAUD ; Jean-Claude CROIZET ; Gilles DUBUS ; Patrick GONIN ; François GUERCIN ; Muraad HAMAÏDI ; Camille HOCHEDÉZ ; Virginie LAVAL ; Wenceslas LIZE ; Antoine MEGUERDITCHIAN ; Christian PAPINOT ; Catherine POILBLANC ; Pauline QUEMART ; Thierry SAUZEAU ; Ghislaine STOUDEUR ; Chantal VALLET ; Kévin VANNUFFEL ; Fabrice VIGIER

Absents ayant donné procuration : Benoit AUBIGNY à Fabrice VIGIER ; Véronique MEYER à Pascale BALLET ; Catherine ESNARD à Pauline QUEMART

Invités présents : Cédric BOUQUET ; François DUBASQUE ; Thierry FAVIER ; Armelle GIGLIO-JACQUEMOT ; Sandrine GIL (remplaçante Marie-José Grihom) ; Serge HELIAS ; Philippe GROSOS ; Agnès JOUTARD ; Naïk MIRET ; Catherine TREHONDAT ; Christophe VUILLEMIN

① Informations générales :

▪ La commission culture :

Isabelle Fortuné ne souhaite plus être en charge de la commission culture, c'est Ghislaine Stouder qui en assume pour le moment la charge avec la cellule d'appui à la recherche qui gèrera les diffusions.

La prochaine commission culture sera le jeudi 19 février 2015.

▪ L'heure nécessaire en Sciences Humaines :

Il s'agit d'un cycle de 4/5 conférences, présentées par les enseignants-chercheurs de l'UFR, afin de permettre la diffusion et la valorisation de travaux de recherche ou de réalisations conduites au sein de l'UFR. Celles-ci seront ouvertes à un large public : étudiants, ensemble des personnels de l'Université, public extérieur (à confirmer).

La 1^{ère} conférence aura lieu le jeudi 26 février (horaire à confirmer), les suivantes auront lieu le 26 mars, le 23 avril et le 28 mai.

▪ Cadrage de l'offre de formation en master et en licence : annexe 1

- Coûts constants, voire réduits
- Calendrier : envoi ministère fin 2015
 - mention COMUE (1 format sur 4 pages / COMUE)
 - architecture licence
- Calendrier proposé en interne :
 - 12 mars bilan des réunions de concertation des départements
 - envoi du nombre et des intitulés de mentions possibles à la Présidence
 - fin mars : réunion critères d'harmonisation, volumes horaires et pratiques (responsables de spécialités de masters)
- 2 avril : cadrage pour la nouvelle offre au conseil d'UFR :
 - diminution possible des volumes ?
 - nombre d'étudiants UE / parcours ?
 - cadrage horaire : maximum 900 heures ?

▪ **Ordre du jour de la prochaine commission de la pédagogie :**

- Vote du calendrier UFR : présenté au conseil UFR du 12 mars
- Amendement des nouveaux créneaux de langues
- Conseils de perfectionnement
- Travail des départements sur les prérequis UE Libre
- Réflexion sur les parcours à venir, nouveaux parcours transversaux (effectifs dans les parcours)

▪ **Groupe Biatss :**

Mise au point d'un groupe de travail des personnels Biatss, composé des élus et des volontaires. Un des premiers chantiers concernera la formation des personnels.

▪ **GBCP (Gestion Budgétaire et Comptable Publique) :**

Entrée dans une logique d'investissement pluriannuelle (sur 5 ans). L'équipe de direction souhaite initier un groupe de réflexion à l'UFR.

▪ **Ressources Humaines Enseignants :**

Madame Rivault sera remplacée par Patricia Étien à partir du 15 février à mi-temps jusqu'au 1^{er} mars 2015. Elle sera à 80 % jusqu'en septembre 2015.

▪ **Election au CFVU :**

Pas de candidats donc pas d'élection.

② **Approbation des PV :**

- Procès-verbal du 6 novembre 2014 :
Adopté à l'unanimité par le conseil
- Procès-verbal du 4 décembre 2014 :
Adopté à l'unanimité par le conseil

③ **PAI : Programme d'Appui à l'Investissement (ex FMI)**

Lancement du PAI : ses objectifs

- de proposer des environnements innovants de formation
 - d'apporter une réponse plus efficiente à des besoins pérennes (comme par exemple, le remplacement d'une salle informatique par une classe mobile avec l'infrastructure nécessaire à son déploiement (wifi, etc.), ou la modernisation d'une plateforme de TP plus adaptée à l'usager et de moindre coût, etc.)
- Retour des dossiers pour le 2 mars
 - Examen des dossiers par la commission des finances du 11 mars
 - Vote du conseil d'UFR le 12 mars

④ **Voyages pédagogiques :**

Proposition de la commission des finances du 4 février : annexe 2

Pascale Ballet propose de rajouter une colonne indiquant la sortie en question.

Adopté à l'unanimité par le conseil

⑤ Questions diverses :

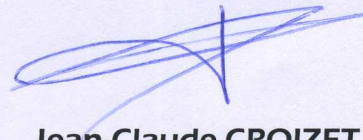
- 1- Obligation de service des enseignants-chercheurs pour les surveillances d'examens ?
Texte des surveillances et obligation de service : point B, page 9 de la charte des examens de l'Université.
- 2- Constitution des comités de sélection, désignation des membres par le directeur de l'UFR ?
Conformément aux textes de l'université, le directeur de l'UFR nomme directement plusieurs membres des comités de sélection pour les postes d'enseignants chercheurs. Pour le département de psychologie, cette responsabilité de nomination était déléguée aux responsables de département. La discussion laisse apparaître que dans les autres départements, ce sont les CES (comités d'expertise scientifique) qui discutent et proposent les membres pour les comités de sélection.
Ce point sera discuté lors d'une prochaine réunion de la CES de psychologie.

La secrétaire de séance



Catherine VALLEE

Le Directeur



Jean-Claude CROIZET

Discussion sur le cadrage de l'offre de formation en master et en licence (CP 29/01/15)

La question de l'offre de formations sera traitée prioritairement sous l'angle du **coût constant**, comme c'est déjà le cas pour les propositions de nouvelles formations hors quadriennal. Nous ne disposons pas pour l'instant de cadrage sur le nombre de mentions, sur les volumes horaires, sur le nombre d'étudiants par parcours type ou par mentions. Seule information, le premier envoi au Ministère fin 2015 environ portera sur 4 pages de présentation des mentions à échelle de la COMUE (le cadre national des formations dit peu de choses sur l'articulation entre les divers parcours d'une même mention). La concertation des huit départements et du CFMI s'achèvera fin février et donnera lieu à une ou plusieurs propositions argumentées de glissement des spécialités actuelles dans les nouvelles mentions de la nouvelle nomenclature que nous pourrions discuter avec la Vice-Présidente aux formations, puisque, malgré l'absence de cadrage, l'université nous demande de faire remonter des propositions. Il s'agit donc de bien mettre en valeur les spécificités de notre offre de formation master adossée à nos équipes de recherche et nous distinguant des autres parcours de la mention. Plusieurs questions doivent être posées à la présidence et il est aussi intéressant que chacun se renseigne dans les facs avec lesquelles il travaille et qui auraient déjà eu les navettes (vague A et B) :

- Qui porte la mention dans la COMUE ?
- Un même parcours type peut-il se raccrocher à plusieurs mentions ?
- Y aura-t-il un volume horaire commun à tous les parcours types d'une même mention dans la COMUE ?
- Y aura-t-il un cadrage COMUE sur le nombre d'heures étudiant ?

Comme lors de la précédente habilitation, il faut réfléchir à une harmonisation interne à notre composante. Lors de la CP de novembre, nous avons proposé un premier document de travail à actualiser par les départements, synthétisant les volumes horaires des 17 spécialités et leurs effectifs, ainsi que les équilibres CM/TD. D'importants déséquilibres sont apparus. Toutefois, l'estimation des coûts étudiants, résultant des mutualisations et des choix multiples, n'ont pu être calculés pour le moment.

Il est rappelé que ces différences tiennent notamment à la différenciation master professionnel/master recherche qui subsiste dans certaines mentions, mais qui n'a plus lieu d'être dans la nouvelle offre.

Une première proposition faite aux départements est de retoucher les maquettes dans le cadre des révisions des MCC comme cela avait été proposé l'an passé, afin de répondre aux ajustements d'heures à la baisse quand cela se justifie pédagogiquement.

De même, certaines disparités comme le nombre minimal d'étudiants par UE ou le pourcentage de cours magistraux pourraient être réduites dans l'optique de commencer d'ores-et-déjà la réduction des coûts et ainsi de bénéficier d'une marge de manœuvre.

Suite au débat à la CP, il est demandé de traiter ces disparités en termes de différenciation pédagogique et non en termes d'inégalités. Il est demandé également de réfléchir à ces disparités en horaires étudiants, en réunissant les porteurs de spécialités (pratiques pédagogiques, exigences des professionnels, poids du travail personnel, etc..). Il est convenu de réunir ces collègues fin mars, suite au bilan des concertations avec les départements qui aura lieu au conseil du 12 mars.

Les pistes qui pourront être discutées au conseil d'UFR du 2 avril pour l'harmonisation des volumes et des coûts étudiants en master portent sur :

- Cadrage horaire : maximum (900 h ? +/-)
- Cadrage nombre d'étudiants UE/parcours : dérogations pour ouvrir à moins de 10 ? (+/-)
- Pourcentage CM-TD : minimum 40% de TD dans tous les semestres (+/-)

DEPARTEMENTS	nombre d'étudiants concernés	enseignants	Formation	Destination	Dates	Montant des DEVIS pour l'Hébergement, repas, billetterie		Montant des DEVIS pour le TRANSPORT (train, métro, bus...)		Coût total du VOYAGE (a+b)	Participation ETUDIANTS	Autres participations	Montant PROPOSE à la commission des Finances du 4 février 2015
						libellé	montant (a)	libellé	montant (b)				
HISTOIRE et HISTOIRE DE L'ART	15	1	Master CHPS (UE Epiographie M1-S2 et M2-S3)	Paris	15-16 avril 2015	BVI Opéra	704,00	Train (Avexia)	1 280,00	3 064,00	1080 (repas)	704 (Hist et Hist Art = 300 ; Cescm et Herma = 404)	1 280,00
HISTOIRE	15	2	Licence 3 - UE de spécialisation historique	La Rochelle	17 avril 2015	repas	1 080,00	Demellier Tourisme	610,00	610,00	-	-	610,00
HISTOIRE DE L'ART	14	1	M2 Patrimoines, Musées et Multimédia	Paris	3 au 5 février 2015	auberge de jeunesse Yves Robert	637,10	Train (Avexia)	1 101,70	2 998,80	1260 (repas)	Dpt HAA = 637,10	1 101,70
HISTOIRE DE L'ART	14	1	Licence 3	Paris	11 avril 2015	repas	1 260,00	Train (Avexia)	690,20	903,70	213,50 (repas)	-	690,20
GEOGRAPHIE	25	2	Licence 2	Nantes	23 au 25 mars 2015	FUAJ	1 235,30	Car SNCF (Avexia)	1 225,80	2 461,10	750,00	Dpt Géo = 485,3	1 225,80
GEOGRAPHIE	23	2	Licence 3	Montpellier	23 au 27 mars 2015	FUAJ + paniers repas	2 556,40	Demellier Tourisme	3 220,00	5 976,40	1 380,00	Dpt Géo = 1376,40	3 220,00
Crédits réservés aux voyages pédagogiques 2015 = 16 000 €										Total des demandes			8 127,70

dossiers connus 2ème tranche :

GEOGRAPHIE	23	2	Master 2 MICP	Paris	septembre	Ethic Etapes	1 378,18	Train (Avexia)	2 173,50	3 651,68	690,00	Dpt Géo = 788,18	2 173,50
HISTOIRE	15 à 20	3	Master recherche 1 et 2 CHPS	Thouars	9 octobre 2015	accompagnateur	70,00	métro	100,00	560,00	50 (billetterie)	Dpt Histoire = 70 ; Criham = 200	490,00
HISTOIRE ET GEOGRAPHIE			Master CHPS option B et C - Master ESE	Gencay	rentrée 2015		-	Les Rapides du Poitou	490,00				